«Gilets jaunes» : il sera «impossible» de manifester place de la Concorde samedi, avertit Laurent Nunez

20/11/2018 à 21h02

Si les «gilets jaunes» veulent de nouveau manifester à Paris samedi, il devront déclarer leur action à la préfecture de police mais certains lieux de la capitale, comme la place de la Concorde leur seront interdits, a prévenu mardi le secrétaire d'État à l'Intérieur, Laurent Nuñez.

Des messages diffusés sur les réseaux sociaux par les «gilets jaunes» appellent à un rassemblement samedi sur ce lieu symbolique qu'est la place de la Concorde, **non loin du palais de l'Élysée et de l'Assemblée nationale** , pour un «acte 2» de leur mouvement contre la hausse des carburants entamé samedi dernier.

> *«On a entendu parler de la Concorde. La Concorde, ça n'est pas possible.» Il a déploré que le gouvernement n'ait pour l'instant aucun interlocuteur parmi les «gilets jaunes» pour parler de cette manifestation.*

«*Une manifestation à Paris doit être déclarée auprès de la Préfecture de police», pour discuter avec les organisateurs de ses modalités*, a dit Laurent Nuñez à BFMTV. «*Nous n'interdirons pas cette manifestation. En revanche, nous ne pouvons pas nous interdire d'interdire un périmètre*», a ajouté le secrétaire d'État à l'Intérieur.